

Commissions et Délégations - Modifications et désignation de représentants

M. LE MAIRE, Rapporteur :

1 - Modifications suite à la démission d'un Adjoint

En raison de la démission de M. l'Adjoint Bruno LEGEARD et de la nomination d'un nouvel Adjoint, la liste des commissions générales sera la suivante :

1^{ère} Commission :

Budget, Finances, Relations avec l'Etat et les collectivités locales, Développement durable, Information, Communication

2^{ème} Commission :

Education, Jeunesse, Petite Enfance

3^{ème} Commission :

Emploi, Economie

4^{ème} Commission :

Commerce, Artisanat, Tourisme

5^{ème} Commission :

Action Sociale

6^{ème} Commission :

Culture

7^{ème} Commission :

Hygiène-Santé

8^{ème} Commission :

Université, Enseignement Supérieur, Recherche, Coopération Décentralisée

9^{ème} Commission :

Urbanisme, Voirie, Transports, Police Municipale

10^{ème} Commission :

Personnel, Administration Générale

11^{ème} Commission :

Patrimoine, Eau, Assainissement

12^{ème} Commission :

Logement

13^{ème} Commission :

Démocratie participative, Citoyenneté

14^{ème} Commission :

Sports

15^{ème} Commission :

Relations Extérieures, Relations Publiques, Jumelages

16^{ème} Commission :

Vie associative, Vie de quartier, Proximité

17^{ème} Commission :

Environnement, Maîtrise de l'énergie

Ces dispositions entraînent des modifications au niveau des commissions générales et des délégations.

Commissions générales

1^{ère} Commission : Budget, Finances, Relations avec l'Etat et les Collectivités Locales, Développement Durable, Information, Communication : M. Benoît CYPRIANI en remplacement de M. Eric ALAUZET

13^{ème} Commission : Démocratie participative, Citoyenneté : M. Bruno LEGEARD en remplacement de M. Eric ALAUZET

14^{ème} Commission : Sports : M. Bruno LEGEARD en remplacement de M. Eric ALAUZET

17^{ème} Commission : Environnement, Maîtrise de l'énergie

Vice-Président : M. Eric ALAUZET.

Commissions spéciales

Office Municipal des Sports :

M. Bruno LEGEARD en remplacement de M. Eric ALAUZET

Comité des Oeuvres Sociales du Personnel Communal - Conseil d'Administration :

Mme Catherine BALLOT en remplacement de M. Bruno LEGEARD

Délégations

Jardin Botanique de la Ville et de l'Université :

M. Sébastien MAIRE en remplacement de M. Bruno LEGEARD

Association des Collectivités Comtoises pour la Maîtrise des Déchets (ASCOMADE) :

Délégué titulaire : M. Eric ALAUZET en remplacement de M. Bruno LEGEARD

Association des Communes Forestières du Département du Doubs :

M. Eric ALAUZET en remplacement de M. Bruno LEGEARD

Aéroport Dole-Tavaux :

Délégué suppléant : M. Bruno LEGEARD en remplacement de M. Eric ALAUZET

Association des Jardins Familiaux de Besançon et Environs :

Mme Françoise PRESSE en remplacement de M. Bruno LEGEARD

Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Marais de Saône :

Délégué titulaire : M. Eric ALAUZET en remplacement de M. Bruno LEGEARD

Délégué suppléant : Mme Françoise PRESSE en remplacement de M. Eric ALAUZET

2 - Autres désignations et modifications**Pupilles de l'Enseignement Public**

Conseil d'Administration : Mme Françoise FELLMANN

Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs :

Délégué titulaire : M. le Maire en remplacement de Mme Annie MENETRIER.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

«M. LE MAIRE : Vous pouvez voir que nous n'avons pas à réélire au niveau de notre ville des délégués pour siéger au SYBERT, donc la réponse à votre question Monsieur BONNET était déjà dans ce rapport. Avant d'être vice-président, il faut déjà être délégué.

Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Chacun des élus ici présents sait à quoi correspond l'énumération qui nous est proposée dans ce rapport. L'occasion m'est donc donnée de rappeler que les femmes de la liste l'Avenir en tête s'étaient mobilisées pour qu'un véritable statut de l'élu soit mis en place et qu'il corresponde aux besoins actuels de la démocratie. C'est un sujet dont nous parlons souvent entre élus qui a déjà fait l'objet de projets mais il serait temps que ceux-ci aboutissent.

M. LE MAIRE : Je te remercie».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 10 octobre 2001.